

Tours et remparts d'Aigues-Mortes



Aigues-Mortes, ville fondée par Louis IX, est à son origine avant tout un port d'embarquement vers la Terre Sainte et de commerce. Cette bastide, la plus orientale du Languedoc capétien, placée à la tête d'un ensemble portuaire complexe, a été pourvue d'une enceinte monumentale par Philippe III le Hardi et Philippe IV le Bel, conformément à la volonté du saint roi. La fortification longue de 1640 m, parfaitement conservée, donne à la cité un caractère presque irréel et permet au visiteur de mieux comprendre l'intérêt stratégique de cette région paludéenne au Moyen Âge, la politique capétienne de centralisation du pouvoir et les mécanismes de la construction de l'Etat français. Symbole de cette puissance royale et unique port de commerce du royaume de France durant près de deux siècles, Aigues-Mortes, surplombée par sa majestueuse tour de Constance est un site incomparable.

1

La fondation d'Aigues-Mortes et l'architecture militaire

OBJECTIFS

- ◆ L'histoire régionale médiévale
- ◆ Maîtriser le vocabulaire de l'architecture militaire
- ◆ Comprendre la ville médiévale

NOS ATELIERS

- ◆ Construction d'une porte
- ◆ L'armement au Moyen Âge

APRÈS LA VISITE

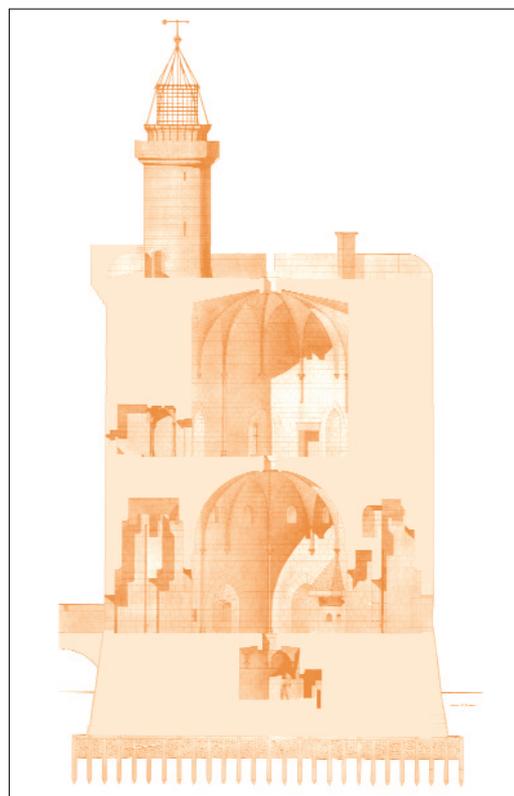
- ◆ La tour Carbonnière
- ◆ Le fort de Peccais

C'est à partir de 1240 que Louis IX se lance, sur la côte sablonneuse du littoral languedocien, dans une vaste opération d'aménagement. Son projet : doter la France d'un port convenable sur la Méditerranée, protégé par une cité qui serait à la fois porte du royaume, gardienne des activités portuaires et symbole de la puissance capétienne grandissante. Pour mener à bien ce projet, le roi récupère de l'abbaye de Psalmodi, détentrice de la plus grande partie des terres de la région, une petite portion de territoire qui lui donne une fenêtre sur la mer, entre les possessions de l'empereur Frédéric et celles de Jacques, roi d'Aragon, seigneur de Montpellier. L'accord avec les religieux n'est pas encore signé, que le roi jette les bases des premiers monuments du site, la tour de Constance, dite alors « grosse tour du roi », et un château royal aujourd'hui disparu, et qui occupait l'emplacement de l'actuel logis du Gouverneur.

Entre 1240 et 1248, les bâtiments royaux sont exécutés à grands frais, selon un chroniqueur de l'époque, matériaux et main d'oeuvre étant importés, puisque la zone est alors vide d'homme et ne dispose pas de la pierre nécessaire aux constructions. Pour attirer une population nombreuse, le roi accorde en 1246 à la bastide dont il définit le tracé, une charte de privilèges particulièrement généreuse, octroyant d'emblée à Aigues-Mortes une organisation civile sous la forme d'un consulat. Cette création semble se faire dans l'urgence : le souverain, puis son fils devront agrandir à deux reprises le territoire affecté primitivement à la cité, insuffisant pour subvenir aux besoins d'une population que l'on souhaitait nombreuse.

La tour de Constance, symbole de la puissance royale

Le premier édifice achevé par Louis IX est la tour-donjon qui défend l'ensemble castral. Avec ses 30 m de haut pour un diamètre de 22 m, elle est caractéristique de l'architecture royale depuis le règne de Philippe Auguste. La masse de pierre repose sur un réseau de pilotis qui ameublait le sol sablonneux.



La tour de Constance, dessin aquarellé de A. Germer Durand

La tour se compose de trois niveaux (un cul-de-basse-fosse, qui servit de lieu de stockage et de prison ; la salle basse qui permettait l'accès au château depuis la campagne ; la salle haute, occupée par le châtelain de la tour et la garnison, puis, beaucoup plus tard, par les prisonniers protestants) et d'une terrasse.

La salle basse constitue une sorte de sas entre la campagne et l'ensemble castral. On y accédait, au nord et au sud par un système de pont-levis, aujourd'hui disparu au nord, remplacé par une passerelle fixe au sud. Les entrées étaient protégées par une porte, une herse et un système d'assommoir défendu depuis la coursière qui se loge dans l'épaisseur du mur aux deux-tiers de la hauteur de la salle.

Quatre grandes archères permettaient aux défenseurs de balayer un ample rayon autour de l'édifice ; la coursière annulaire ne laissait aucun angle mort aux défenseurs en cas d'invasion du premier niveau.



La tour de Constance depuis la courtine nord

La salle est voûtée d'ogive, les arêtes reposant, de façon alternée, sur des culots ou d'élégantes colonnettes. Elle est encore ouverte, au sol et au centre de la voûte, par un *oculus* qui permettait une circulation verticale, au moyen de cordes ou d'échelles, entre tous les niveaux de la construction.

La salle est ornée d'une grande cheminée d'inspiration gothique qui a été mise en place en 1863.

De la terrasse, le regard peut embrasser, par temps clair, un panorama d'environ 60 km autour de la tour, entre Nîmes et la mer, le Pic Saint-Loup et le Ventoux. De là, il est possible de saisir la totalité du monument et d'appréhender l'organisation de la ville. Quelques repères permettent également de reconstituer l'étendue du royaume sous Louis IX, les différents ports de la ville et les infrastructures mises en place par Louis IX et son fils pour relier la ville à son arrière-pays.

La tour est surmontée d'une tourelle d'une dizaine de mètres, coiffée d'une cage de fer. Au haut de cette colonne était entretenu un feu, car la tour était également un phare au Moyen Âge. La fonction de la tour, au-delà de son rôle défensif était donc de « voir et d'être vue ».

La salle haute est le lieu d'habitation de la tour. C'est là qu'à l'origine demeurait le châtelain de la tour et une partie des hommes d'armes chargés de la défense de la ville. Cette chambre est comparable à la salle basse, avec quelques différences : la pièce était à l'origine ouverte par cinq grandes archères dont l'une, au nord, a été transformée pour abriter une pièce d'artillerie. On trouve également une cheminée et un accès aux puits.

Le vestibule qui précède cette salle, au sud, est ouvert par une fenêtre qui permet de surveiller la ville et la côte et de défendre le pont-levis situé en contrebas. Sur les murs de ce vestibule ont été gravés à la pointe des graffitis représentant de vaisseaux de mer. Certains d'entre eux ont été datés du XIII^e siècle.

Cet étage a connu une utilisation plus dramatique. C'est dans cet espace restreint que furent incarcérés au XVIII^e et au

XVIII^e siècles des protestants pour fait de religion, d'abord des hommes, puis, après l'évasion spectaculaire d'Abraham Mazel, des femmes. Parmi ces captives, Marie Durand, qui a été emprisonnée durant trente-huit ans, fait figure de modèle de la résistance protestante à l'intolérance. On lui attribue la gravure du verbe *Résister* sur la margelle de l'*oculus*.

Du premier ensemble castral créé par Louis IX, il ne reste plus que la tour de Constance. Le château, dont la construction a été entreprise simultanément, a été détruit en 1421, au plus fort de la lutte entre Armagnacs et Bourguignons. Il fut reconstruit plus tard, avant de finalement laisser place au XVII^e siècle au logis du Gouverneur. A l'origine, la tour et le château étaient défendus par un fossé dont il ne subsiste qu'une partie de la douve annulaire ceignant la tour, et par une palissade de bois.

Les tours et les remparts d'Aigues-Mortes

Louis IX voulait doter sa cité de remparts pour la protéger à la fois d'éventuels ennemis et des vents qui amoncelaient le sable dans les rues. Pour se procurer les moyens de réaliser ce projet, il obtient en 1266 du pape et des seigneurs voisins l'autorisation de percevoir une taxe sur toutes les marchandises qui passent par la ville. C'est la création de la taxe du denier par livre (0,004 %) qui suscitera tant de mécontentement chez les commerçants de la région. Malheureusement, Louis IX, qui meurt en croisade à Tunis en 1270, n'a pas eu le temps de voir aboutir son projet.

Les travaux de l'enceinte débutent deux ans après la mort du roi. Philippe III le Hardi confie la tâche au Génois Guillaume Boccanegra, qui se charge de la construction contre la perception de la taxe du port. Mais Boccanegra meurt en 1274, alors que les travaux sont à peine commencés, et ses héritiers renoncent à poursuivre l'oeuvre de leur père. En 1278, Philippe III ajoute aux travaux de l'enceinte la construction d'un quai de pierre le long du canal qu'il fait percer au regard de la ville, désigné aujourd'hui sous le nom de *La Peyrade*, dans le but de réduire la distance entre le lieu d'ancrage des navires de haute mer et la cité. Les travaux se poursuivent lentement et Aigues-Mortes est encore une ville ouverte lorsque les vaisseaux de l'amiral catalan Roger de Lluria viennent attaquer le port en



Marie Durand et ses compagnes d'infortune



Les bretèches défendent les accès des tours sur la courtine



Une chambre de tir



Décor d'une clé de voûte : combat d'un soldat et d'un dragon

1285 et s'emparer des navires à l'ancre et de leurs marchandises. C'est sans doute ce douloureux épisode qui accélère l'entreprise. En 1289, un rapport adressé au sénéchal de Beaucaire révèle qu'il reste encore à faire 1580 cannes carrées de courtines (environ 650 m, soit l'équivalent des courtines sud et ouest) pour achever l'ouvrage.

C'est donc à l'extrême fin du XIII^e siècle ou au tout début du XIV^e siècle, que se place l'achèvement de l'ensemble défensif.

La durée de l'entreprise s'explique par l'ampleur des travaux : il s'agissait de clore, par un rectangle presque parfait, non seulement la ville naissante, mais encore une portion de terre laissée vacante, accueillant jardins et cimetière. L'enceinte s'étend sur une longueur de 1640 m. Les courtines s'élèvent à environ 11 m et ont une épaisseur approchant les 3 m. Les différents ouvrages qui s'égrènent tout au long de ce périmètre, tours (5), grandes portes (5) et petites portes (5), s'élèvent en moyenne à 18 m au dessus du sol. Mais il ne s'agit là que de la partie minérale, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous. Il faut imaginer au dessus de ces murs toute une construction en bois et en tuile, formée des hourds et des toitures des tours et des portes. Enfin, un élément isolé, la Tour Carbonnière, placée à quelques kilomètres, à cheval sur la seule voie terrestre qui relie la ville au nord, se place comme un poste avancé, défendant l'accès à Aigues-Mortes.

Postérieure aux premiers établissements, la forme générale de l'enceinte révèle les options primitives de la ville. Aigues-Mortes est totalement tournée vers la mer et les étangs qui en forment l'antichambre : au sud, cinq ouvrages donnent accès au littoral de l'étang qui abrite le port « antique », deux grandes portes, qui répondent aux ouvrages du nord, et trois plus petites. C'est l'accès au port qui est donc privilégié dans cet espace. Au nord, en revanche, c'est la volonté de défense qui prédomine : deux grandes portes seulement, l'entrée principale, porte de la Gardette, et une entrée secondaire, porte Saint-Antoine, dont le pont-levis ne sera mis en place que vers 1346 ; entre ces portes, les tours du Sel et de la Mèche renforcent la courtine et permettent une défense plus efficace des fossés. Aux yeux des concepteurs de l'ouvrage, l'ennemi ne pouvait venir que du nord et les échanges commerciaux devaient être favorisés.

La durée et le coût des travaux ont pu influencer sur le profil définitif de l'enceinte : les côtés nord et

sud ont reçu deux grandes portes ; il ne s'en trouve qu'une, côté est, et l'on ne trouve qu'un petit ouvrage d'entrée côté ouest. D'autre part, la porte des Cordeliers ne connaît pas d'équivalent dans la construction. Faut-il voir dans sa présence une faveur accordée aux Frères Mineurs pour sortir plus aisément dans les champs qui avoisinaient la ville ?

Les quinze ouvrages de l'enceinte ont reçu des éléments de décor. Clés de voûtes et culots à l'intérieur, gargouilles à l'extérieur, autant d'éléments traités avec art ou naïveté, témoignage du goût des hommes de ce temps, qui n'hésitaient pas à orner finement les bâtiments militaires. Motifs floraux ou géométriques, monstres et grotesques, portraits, scènes de bataille... le programme iconographique des diverses salles ouvertes au public est aussi riche que varié et permet d'aborder l'art du décor des XIII^e – XIV^e siècles.

L'art de la guerre et la défense de la ville

Bien qu'aménagé à plusieurs reprises en fonction de l'évolution de l'armement et des techniques de guerre, le monument d'Aigues-Mortes présente un exemple parfait pour s'initier à l'architecture militaire médiévale, en découvrir le vocabulaire et comprendre les techniques de défense utilisées par les défenseurs de la ville. Même si les superstructures de bois et de tuile ont disparu, on peut, en cheminant sur la courtine et au travers des différents ouvrages se familiariser avec les éléments architecturaux de défenses extérieurs, comme les archères, les chambres de tir, les assommoirs, les créneaux et les merlons, les ouvertures supportant les hourds,... et avec ceux que l'on doit rattacher à la défense des courtines elles-mêmes, les bretèches par exemple, le système des escaliers intérieurs et extérieurs.

En dehors des moments de conflit, l'enceinte tient un rôle social : c'est la protection contre les rôdeurs, les animaux sauvages, les épidémies ; le corps des sergents d'armes assure la police de la ville et du marché... Occupés par ces sergents, les édifices contiennent quelques marques de confort pour adoucir le séjour des protecteurs de la cité : grandes cheminées, latrines, décor soigné...

La guerre est règlementée au Moyen Âge De par les privilèges qui leur ont été accordés, les habi-



Le maniement de l'arbalète

tants d'Aigues-Mortes ne doivent qu'un service militaire restreint et cantonné aux domaines du roi voisins. Mais ils doivent en contre partie assurer la défense de la ville. Dirigés en temps ordinaire par une petite vingtaine de sergents d'armes (que l'on pourrait apparenter à des militaires professionnels), les Aigues-Mortais doivent manier l'arc, l'épée, la lance, l'arbalète pour défendre les courtines ; ils occupent la première place dans les assommoirs des différentes portes de la ville. L'armement des défenseurs diffère de celui des assaillants qui outre les armes de poing ont recours à une série de machines destinées à ouvrir des brèches dans les remparts pour s'emparer de la ville et faire main basse sur ses richesses. Cet armement est aujourd'hui assez bien connu, par les textes et par la miniature plus que par l'archéologie car ces engins de bois n'ont pas laissé de traces.

Ainsi, c'est tout un aspect de la vie quotidienne des militaires qui peut être abordé sur les courtines et dans les salles hautes du monument.

La ville dans les remparts : la bastide la plus orientale du royaume

Aigues-Mortes est une création *ex nihilo*, expression de la seule volonté royale. Le plan de la cité est typique de ces créations originales que sont les villes neuves ou *bastides*, avec un tracé orthogonal, organisé autour d'une place qui occupe alors le centre de l'espace bâti : c'est là que les citoyens se rencontrent, que se tient le marché institué par le roi, que sont publiées les décisions royales, en un mot que se trame la vie politique et sociale de la ville... Aussi est-ce autour de cet espace que sont logés les édifices publics de la cité.

L'église Notre-Dame des Sablons est sans conteste la plus ancienne des constructions de la ville. Desservie par les moines de l'abbaye de Psalmodi dont elle dépend, elle est achevée vers 1260. Rectangulaire et à chevet plat, pour s'intégrer parfaitement à la cadastration imposée par le roi, elle s'ouvre alors, sur son flan sud, sur la place qui lui tient lieu de parvis.

Dans l'angle sud-est de la place, se dresse rapidement la maison consulaire, dont l'emplacement est aujourd'hui en partie occupé par la mairie. L'édifice est sans doute petit (les élections consulaires ont lieu dans l'église des Cordeliers dans la partie est de la ville), mais il marque par sa position centrale l'importance des privilèges accordés par le roi à sa ville.

Sur l'espace laissé libre, sera construit au cours du XIV^e siècle un marché couvert.

Il se peut également que l'administration du port ait disposé de locaux sur cette place (la Claverie, ou bureau des douanes).

Les installations ont été concertées : chaque habitant disposait d'un lot égal, lui permettant de disposer d'une maison avec façade sur rue et jardin à l'arrière. L'occupation du site commence autour de la place et dans la partie ouest de la ville (entre le rempart ouest et le boulevard Gambetta). La partie est apparaît comme beaucoup moins occupée (église des Cordeliers, hôpital à partir de 1346, cimetière et sans doute quelques jardins).

L'organisation des rues permet une circulation rapide des hommes, en cas d'alerte, et une mise en défense rapide des courtines (les escaliers d'accès au rempart sont orientés en fonction de l'occupation urbaine et du tracé des rues).



Aigues-Mortes semble avoir été rapidement peuplée sans jamais cependant excéder les dimensions d'un gros village maritime. Les textes donnent une idée de cette population venue d'horizons divers : aux côtés d'hommes venus des villages voisins se trouvent des Cévenols, des Agathois, des Catalans, quelques provençaux et un fort contingent d'Italiens, au premier rang desquels Génois et Lombards. Très rapidement ces Italiens prennent en charge une partie de l'administration urbaine (on rencontre de nombreux noms à consonance italienne dans la liste des premiers consuls de la ville).

La citadelle des marécages et des salines

Surgie du néant par la seule volonté d'une dynastie, Aigues-Mortes dispose apparemment de peu d'atouts à son origine pour attirer la population que Louis IX espère nombreuse. Le milieu est hostile, principalement constitué de marécages, qui s'ouvrent plus largement qu'aujourd'hui sur la mer, et de forêts, en majorité de pins. Les premiers habitants de la cité royale ont su dompter ces lieux jusque-là presque vides d'hommes. Les bois représentaient au départ de vastes espaces de chasse (les textes nous les décrivent comme bien plus giboyeux que de nos jours et peuplés d'espèces qui ont aujourd'hui déserté cette zone) et de pâtures pour les troupeaux de bovins, d'ovins, de caprins et de porcins. Défrichés, ils cèdent peu à peu la place aux cultures nécessaires à la vie des habitants : le blé, la vigne et les arbres fruitiers.

Mais la principale ressource de cette frange littorale provient des marécages. C'est de là que les Aigues-Mortais vont tirer le principal de leurs moyens d'existence. Les étangs constituent d'abord un gigantesque terrain de chasse pour le gibier d'eau qui prolifère dans ce milieu. Ensuite, et bien que jalousement contrôlés par les abbés de Psalmodi qui en conservent la propriété, les marais sont particulièrement poissonneux. La documentation est abondante à la fois sur les techniques de pêche pratiquées dans l'Étang de l'Abbé, depuis de la pêche à la ligne à celle pratiquée au *lamparo*, en passant par la pêche à la *fichoyre* ou à l'épervier, et sur les conflits qui ont pu naître entre les

pêcheurs de la ville et les abbés de Psalmodi. C'est également dans ce milieu palustre que croît naturellement une espèce que les nouveaux colons vont utiliser dans de nombreux domaines. Le roseau, la *sagne*, est un matériau que l'on emploie aussi bien pour couvrir les toitures que pour confectionner le torchis qui sert à bâtir les premières habitations de la ville ; il sert également de matière première pour réaliser de nombreux instruments ; enfin, il peut servir d'alimentation au bétail, gros et menu. La *sagne* est si impliquée dans la vie quotidienne des habitants de ces lieux que l'on pourrait presque parler d'une civilisation du roseau.

Enfin et surtout, ces rivages sont dotés d'une richesse aussi précieuse qu'indispensable : le sel. Depuis longtemps déjà, les moines de Psalmodi et les seigneurs d'Uzès se partageaient les salines de Peccais, sises dans la partie extrême orientale de l'étang de l'Abbé. La production dépassait les besoins locaux et était exportée vers le reste de la région depuis l'embarcadère des *Estagues* et la route qui y conduisait. Ce produit de la mer servait évidemment à l'alimentation des hommes et du bétail, mais il était alors le seul moyen de conservation des poissons et de la viande. Aussi les Aigues-Mortais n'ont-ils eu de cesse que d'agrandir les espaces consacrés à cette exploitation, au détriment des installations portuaires que Louis IX avait mises en place. L'histoire médiévale d'Aigues-Mortes n'est faite que de ce dilemme : fallait-il favoriser le développement des salines dans les étangs qui avoisinaient la ville ou y renoncer en drainant dans ceux-ci les eaux douces qui étaient nécessaires à l'entretien du port de commerce ? Dans ce domaine, les intérêts des habitants d'Aigues-Mortes et du roi étaient opposés et la nature a finalement donné raison aux premiers.



La pêche au lamparo

2

Aigues-Mortes et le commerce en Méditerranée

OBJECTIFS

- ◆ Situer le monument dans le cadre méditerranéen
- ◆ Comprendre la création et le développement du site d'Aigues-Mortes
- ◆ Découvrir le monde des échanges au Moyen Âge

NOS ATELIERS

- ◆ Les épices au Moyen Âge
- ◆ Cuisine médiévale
- ◆ Jeux de piste : graffitis de navires
- ◆ Les navires du Moyen Âge

APRÈS LA VISITE

- ◆ Les salins du Midi
- ◆ Le *Seaquarium* et le Musée de la mer au Grau-du-Roi

Au début du XIII^e siècle, le royaume de France ne dispose que d'une étroite fenêtre sur le littoral, entre de puissants voisins, l'empereur germanique Frédéric II, à l'est d'un bras du Rhône qui vient se jeter près de la Pointe de l'Espiguette, et le roi Jacques I^{er} d'Aragon, seigneur de Montpellier et de ses dépendances depuis le mariage de son père avec Marie de Montpellier en 1204, et dont les possessions s'étendent, à l'ouest d'Aigues-Mortes jusqu'aux environs de l'actuelle Grande Motte. Dans cet espace, au cours des années 30 de ce siècle, est mentionné un port des Eaux Mortes, mal commode, mais qui sert de port d'embarquement aux barons français en 1236.

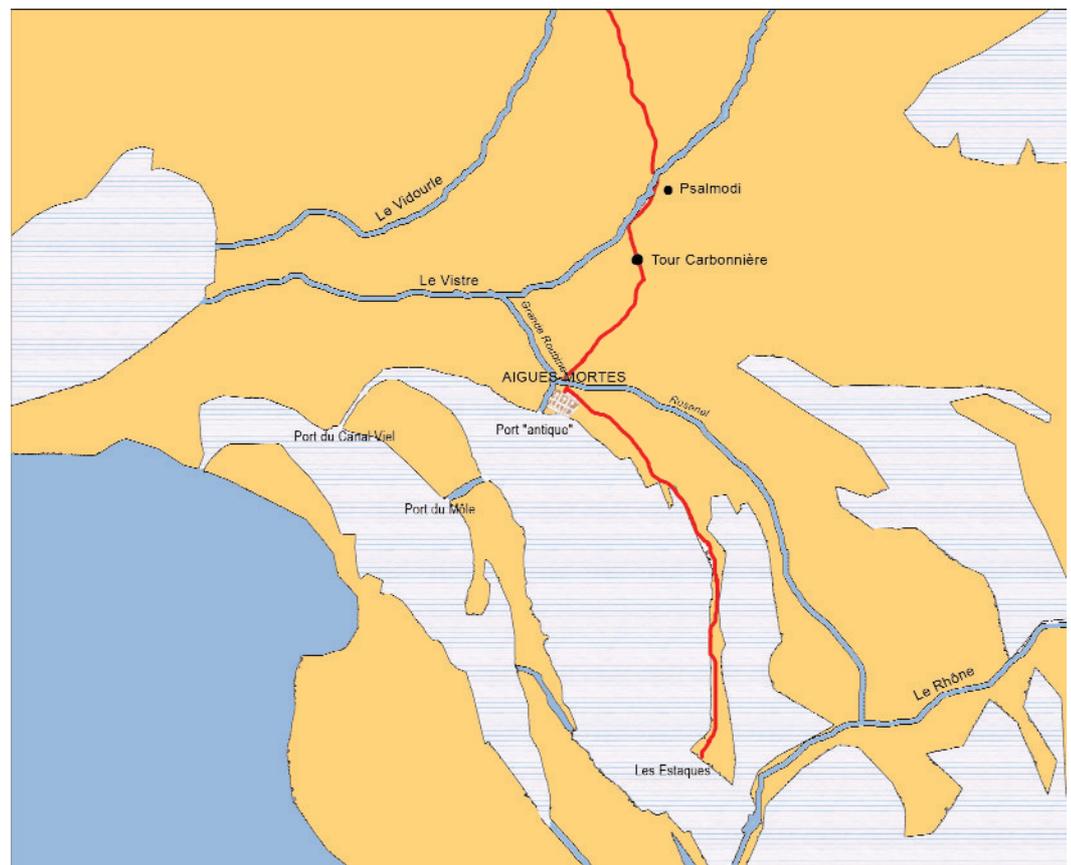
Le port du canal Viel

A partir de 1240, pour de multiples raisons mais que l'on ne doit pas réduire à sa seule volonté de partir en croisade, Louis IX fonde une ville en relation avec ce port primitif, à l'intérieur des terres, à la fois à l'abri des effets néfastes de la mer et des assauts des gens de mer.

Ce port primitif est localisé à l'extrémité du Canal Viel, exutoire naturel de l'étang de l'Abbé (de Psalmodi) qui semble avoir été réaménagé par Louis IX pour faciliter la communication entre ce site et la ville. Le port est logé non pas sur le littoral maritime, mais sur la côte d'un étang, l'étang du Repaus (aujourd'hui Etang du Ponant), alors plus largement ouvert sur la mer. C'est par cet espace que, tout au long du Moyen Âge se fera l'accès aux ports d'Aigues-Mortes, et c'est dans cet ancrage que les navires ronds de haute mer devaient transborder leurs marchandises dans des navires plus plats, capables de relier la ville.

Le port de la ville ou « Port antique »

Le port du Canal Viel semble n'avoir été, depuis Louis IX, qu'un simple débarcadère, même si des traces d'installations et quelques pierres tombales, signes d'une occupation plus pérenne, y ont été vues. Le port principal, où



Aigues-Mortes et ses ports au XIII^e siècle

La vie portuaire selon Boccace (Décameron, huitième journée)

« C'était, c'est peut-être encore l'usage dans tous les ports de mer qu'après avoir touché bord et déchargé leurs marchandises, les négociants transportent leur bien sous des hangars, généralement appelés « douanes » et contrôlés par la commune ou le seigneur du pays. Le négociant remet aux préposés un bulletin portant indication des denrées et de leur prix. On lui assigne un magasin où il range et enferme le tout à clef. Sur leurs registres, les commis de la douane portent au crédit du négociant tout le dépôt, et lui font ensuite acquitter des droits proportionnels aux retraits. Par le moyen des registres, les courtiers sont fréquemment informés de la qualité et de la quantité des marchandises entreposées, et savent quels sont les détenteurs des stocks. Ils peuvent donc, le cas échéant, discuter change, troc, vente et autres opérations commerciales. Cette pratique avait cours à Palerme comme dans beaucoup d'autres villes ».

aboutissaient toutes les marchandises, fut installé au pied de la ville. Un texte de la fin du siècle lui attribue le nom de « Port antique », mais il ne faut voir dans ce terme qu'un moyen de distinguer ce point du « Port du Môle », de construction plus récente.

Le port intérieur, protégé des tempêtes et, après la construction de l'enceinte, de toute intrusion venue de la mer, a dû recevoir des installations plus complexes et qui se retrouvent dans les autres ports méditerranéens de l'époque : dépôts, magasins... Après l'instauration de la taxe portuaire du denier par livre (1 / 240^e) que met en place Louis IX en 1266, à la fois pour financer la construction des remparts et l'entretien du port, il a fallu créer les bureaux de la Claverie, peuplés de tout un personnel chargé d'évaluer les cargaisons, de les noter dans les registres du port et de percevoir l'impôt. On peut imaginer encore la foule des marchands, des changeurs, des peseurs, des porte-faix..., sans oublier les gens de mer, patrons de navire, marins, etc.

Cette localisation du port de la ville explique en partie une originalité de l'enceinte : deux portes ouvertes au nord, deux à l'est, une seule à l'ouest, et cinq au sud permettant aux marchands et autres gens de mer d'entrer dans la ville et accéder aux magasins dans lesquels les marchandises étaient entreposées.

Le port des Estaques

Un troisième port est mentionné sous le règne de Louis IX. Lors de l'échange qu'il avait pratiqué avec les moines de l'abbaye de Psalmodi, le roi s'était attaché à obtenir ce petit embarcadère situé au bout d'un fin lido et avait fait établir une chaussée pour y accéder. Bien que de taille fort modeste, il revêtait aux yeux du monarque une réelle importance dans la mesure où c'est là qu'était embarqué le sel produit par les salines de Peccaïs. Il ne s'agit donc pas ici d'un port de mer, inscrit sur les routes du commerce méditerranéen, mais bien d'un port spécifique, jouant le rôle d'intermédiaire entre les salins et les itinéraires routiers sur lesquels le sel aigues-mortais circulait.

Le port du Môle

Le processus de colmatage de l'étang de l'Abbé, malgré la mise en place des nouvelles voies fluviales de la Grande Roubine et du

Rosenal, était cependant engagé. Pour remédier à l'ensablement du Canal Viel qui rendait difficiles les relations entre la ville et son avant port, Philippe III le Hardi entreprit le percement du cordon littoral en face de la ville. En 1278, le cordon ouvert par une roubine dont les rives sont bâties en moellons à bossage comme les murs de la ville, alors en construction. Un Môle artificiel est construit et désormais la ville dispose d'un « port extérieur », ouvert dans la partie orientale de l'étang du Repau. Les navires peuvent approcher davantage de la ville, les marchands et leurs biens sont mieux protégés. Mais, comme son prédécesseur, le port artificiel s'ensable et de permanents et coûteux travaux doivent être conduits pour l'entretenir.

Le commerce à Aigues-Mortes

Il semblerait que dès l'origine, Louis IX ait envisagé le développement commercial de la ville qu'il venait de fonder. Par deux voies fluviales artificielles, qui relient la ville à la Provence et au Languedoc, il place la ville sur deux axes est – ouest et nord – sud, transformant la cité en étape du couloir rhodanien et disqualifiant l'ancien port de Saint-Gilles. Mais le destin commercial d'Aigues-Mortes prend une autre dimension sous le règne de



Une rue commerçante au Moyen Âge

Philippe III le Hardi qui parvient en 1278 à faire reconnaître le port de son père comme seul et unique accès du royaume pour l'entrée et la sortie des marchandises. Désormais, quiconque veut commercer avec la France doit transiter par Aigues-Mortes et, de même, quiconque veut, depuis le nord de l'Europe, envoyer ces produits vers d'autres rives méditerranéennes, doit passer par Aigues-Mortes.

Extrait du registre du port d'Aigues-Mortes

25 juin 1358

Galée d'André de la Soa,
qui vient de Gênes

Pour le compte de Pierre
Gabimi :

Poivre, 15 livres

Gingembre, 8 livres

Miel, 5 livres

Encens, 3 caisses

Grains moulus, 1 livre

Gingembre galenga, 2
livres

Ivoire, 4 livres

Valeur : 2810 florins

Taxe à payer : 11 £,
14 s., 2 d.

Pour Peire Bisbe :

Poivre, 6 livres

Indigo, 6 caisses

Mercure, 7 barils

Cannelle, 1 livre

Valeur : 1762 florins

Taxe : 3 £, 6 s., 10 d.

...

Pour Jean de Gand : ...

Safran bâtard, pour la
teinture, 1 livre

Valeur : 402 florins

Taxe : 1 £, 13 s., 6 d.

...

Pour Guilhem de Sayssa :

Poivre, 4 livres

Gingembre, 1 livre

Valeur : 380 florins

Taxe : 1 £, 11 s., 8 d.

...

Pour Donato Divi

Poivre, 7 livres

Valeur : 560 florins

Taxe : 2 £, 6 s., 8 d. ...

Pour Thobias Lomellini :

Bois brésil, 2 livres

Valeur : 50 florins

Taxe : 4 s., 2 d.

Pour Martin Arnulphi :

Fil d'or, 1 caisse

Valeur : 20 florins

Taxe : 1 s, 8 d.

Total : 36 £, 6 d.

Bien entendu, tous ces marchands qui viennent d'Angleterre ou des foires de Champagne, doivent en outre acquitter la taxe du denier par livre instaurée par Louis IX pour construire l'enceinte et dont les travaux ne sont alors guère avancés. Et c'est un mouvement continu de personnes et de marchandises qu'il faut imaginer à Aigues-Mortes.

Des denrées et autres marchandises qui transitent par Aigues-Mortes nous avons quelques exemples caractéristiques, comme les cargaisons de 1289 – 1296 que des Marseillais convoient vers Majorque et qui en reviennent. Nous disposons également de tarifs de péages sur les voies qui partent d'Aigues-Mortes. Mais le document le plus significatif est le registre du denier par livre du port. Un seul exemplaire a été conservé, qui couvre une année, du 25 décembre 1357 au 24 décembre 1358. Sont notés dans ce registre, les types d'embarcations, les noms des capitaines et des marchands pour

le compte desquels ils naviguent, les marchandises avec leur poids et l'estimation de la taxe qui doit être prélevée sur elles.

Malgré l'ensablement continu de ses ports, Aigues-Mortes restera une étape importante du commerce médiéval. Certes les conditions ne sont pas très favorables et souvent les marins et marchands cherchent à éviter la place. De longs procès, dès la fin du XIII^e siècle, maintiennent cependant le monopole aigues-mortais.

Le XV^e siècle verra la fin commerciale d'Aigues-Mortes. En 1464, Lyon est autorisé à recevoir des épices par la voie alpine, ce qui, de fait, met un terme au monopole établi par Philippe III. Mais c'est le rattachement de Marseille au royaume de France en 1481 qui met un terme définitif aux ambitions commerciales de notre ville. Désormais, Aigues-Mortes ne sera qu'un simple port de cabotage dont les prétentions demeureront toutes locales.



Aigues-Mortes, les étangs et la mer

Les différentes manipulations des marchandises dans le port d'Aigues-Mortes à la fin du XIII^e siècle

« *Plainte des commerçants de Montpellier en 1300*

A Aigues-Mortes pour transborder des navires dans les caupols et pour transporter avec ces caupols jusqu'à la terre, 2 deniers ; de même, aux portefaix pour décharger à terre, 2 deniers ; de même, pour l'entrepôt, 2 deniers pour chaque charge, même si elle n'est pas déposée dans l'entrepôt lui-même ce qui est inhumain ; de même, pour le transport à la roubine de chaque charge, 2 deniers ; de même, pour le péage de la Radelle, 4 deniers par charge ; de même et en plus, il faut dépenser une grande quantité d'argent pour louer des caupols et des barques pour conduire et ramener ses marchandises jusqu'à Lattes ; de même et en plus un denier par livre de ses marchandises... »*

Les caupols sont de petites barques à fond plat qui peuvent circuler sur les étangs.

Un grand marchand à Aigues Mortes : Jacques Coeur, 1400-1456

En pleine guerre de Cent ans, Jacques Coeur naît à Bourges d'un père humble marchand pelletier. Alors qu'il n'a que 18 ans, le Dauphin, fuyant Paris aux mains du parti anglais, vient s'installer sur les terres du duc de Berry, ce qui donne un élan à l'économie locale et permet l'ascension de la famille Coeur.

En 1420, Jacques Coeur épouse la fille du prévôt des marchands de Bourges et grâce à l'appui de sa belle-famille, entre dans le domaine de la banque et du change. En 1427 il prend avec deux associés la ferme de la Monnaie royale de Bourges, mais les trois hommes sont accusés de fraude deux ans plus tard. Absout par le roi qui attend du banquier le financement des entreprises de Jeanne d'Arc, Jacques Coeur entre davantage dans l'entourage royal. En 1433 il effectue en Orient un voyage qui le conduit à Damas : c'est la révélation pour ce grand marchand. A son retour, il se lance dans le commerce oriental, se basant à Montpellier et Aigues-Mortes, où il aurait fait copier un navire génois. Sa réussite commerciale ne l'éloigne pas du service du roi : en 1440 il est nommé argentier du roi (ministre des Finances), l'année suivante il est anobli, et en 1442, il est le premier bourgeois à entrer au Conseil royal. En 1444, il est nommé commissaire auprès des états de Languedoc et mène pour le roi plusieurs missions diplomatiques, tant en Occident qu'auprès du Sultan d'Égypte. Homme d'entreprise il amasse une immense fortune dans le Berry, le Lyonnais, le Bourbonnais, le Beaujolais et en Languedoc où il contrôle le commerce du sel.

En 1448, il transfère ses affaires d'Aigues-Mortes à Marseille, qui relève alors du roi René.

Son ascension rapide, le luxe qu'il étale, son intimité avec le roi Charles VII, les procédés parfois peu honnêtes qu'il utilise pour arriver à ses fins, lui valent une inimitié grandissante. En 1451, il est arrêté et condamné à une amende de 400 000 écus. Il parvient cependant à s'échapper de sa prison et trouve refuge auprès du pape qui le charge du commandement d'une flotte pour soutenir Rhodes contre les Turcs. C'est au cours de l'expédition qu'il meurt en 1456 devant Chio.

Le commerce en Méditerranée au Moyen Âge

Dès sa fondation, Aigues-Mortes figure parmi les grands ports fréquentés par les marchands italiens. En témoigne sa mention sur les principaux portulans et cartes nautiques du temps.

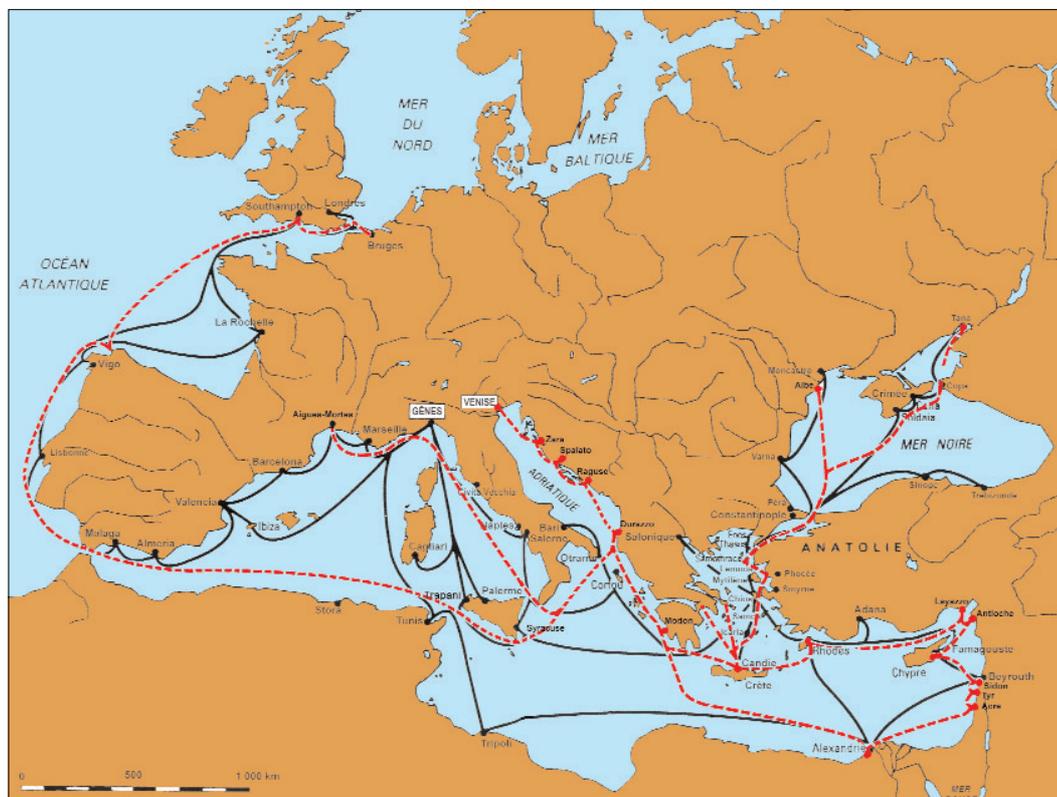
Si chaque nation entend se livrer activement au commerce en Méditerranée, la prééminence des Génois et des Vénitiens, établie au prix de nombreuses luttes qui leur ont permis de surpasser leurs concurrents, ne fait aucun doute. Personne n'est en mesure de rivaliser avec la flotte privée ou publique de ces Républiques, qui louent ou vendent leurs navires ou leurs services à saint Louis lorsqu'il veut partir en croisade, en 1248 et 1270. On pourrait croire que la Méditerranée est un lac que se partagent des deux nations.

De mars à novembre, lorsque qu'elle est « ouverte », les navires génois et vénitiens sillonnent la Méditerranée, s'approvisionnant en Orient, et redistribuant leurs marchandises jusqu'en Europe du nord-ouest, en Angleterre et

en Belgique. Entre ces deux points, les navires sont chargés d'une part d'épices et de soieries, de l'autre, des draps de Champagne et de Bruges.

La route orientale se scinde approximativement en deux axes correspondant aux deux routes mythiques : la route de la soie, continentale, et qui aboutit en Mer Noire ou en Syrie, la route des épices, plus maritime, qui, partant de Chine et d'Indonésie, longe les côtes indiennes pour rallier l'Égypte par la Mer Rouge.

Le commerce en Méditerranée est en pleine expansion au XIII^e siècle. Les croisades sont bien loin de l'avoir entravé, au contraire : les croisés ont rapporté d'Orient un goût prononcé pour ce qu'ils ont découverts tant au niveau des saveurs que sur le plan vestimentaires ou les modes de vie. Aussi dès le XII^e siècle, le transit des épices et des soieries s'est-il accru à travers la Méditerranée. Poivre, gingembre, cannelle, cardamome, cumin, safran, carvi, girofle, sucre...



Les itinéraires génois et vénitiens en Méditerranée au Moyen Âge

Le plus célèbre commerçant du Moyen Âge, Marco Polo, un contemporain de saint Louis

Né et mort à Venise 1254 – 1324

Marco Polo est né pendant un voyage que son père fait en Crimée où son frère aîné Andrea possède un comptoir et qui poursuit son voyage jusqu'en Asie Centrale à la cour du grand khan Kúblây.

En 1271, Polo père repart avec son fils. Ils parviennent jusqu'en Chine à Pékin, résidence d'été du khan Kúblây (1275). Le khan prend les italiens sous sa protection et leur séjour dure seize ans.

Marco Polo reçoit le gouvernement d'une province et accomplit des missions dans le Yun nan, en Cochinchine, Tibet, Indes. 1291, les Polo accompagnent une princesse de la famille impériale en Perse : retour vers l'Europe par Sumatra et l'Asie méridionale, la Perse, l'Arménie, Constantinople.

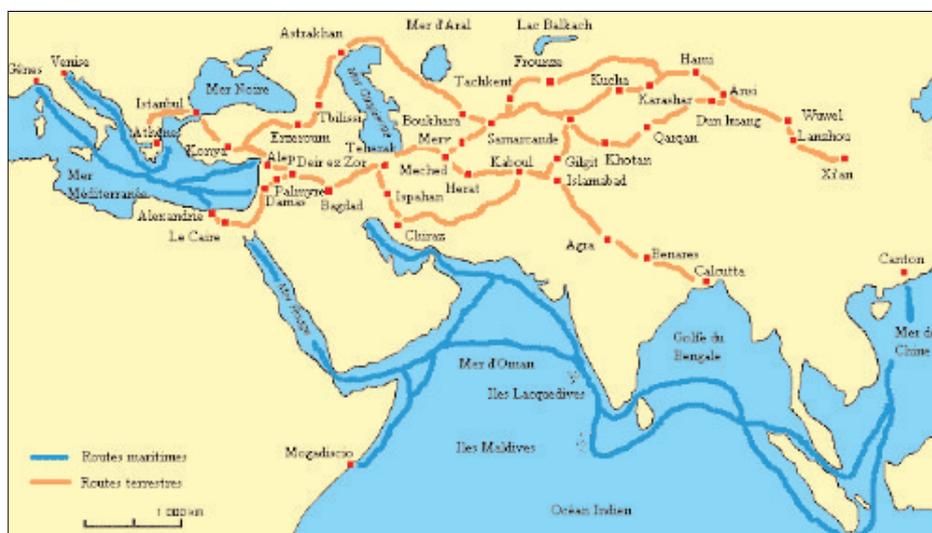
1296 ou 98, il est fait prisonnier lors d'une bataille navale contre les Génois.

Dans sa prison, il dicte à Rustichello, un écrivain, le Livre des merveilles du Monde ou Devisement du Monde.

Rentré à Venise en 1299, il est nommé membre du Grand Conseil. Il ne quittera plus sa patrie où il rédige une nouvelle édition de ses voyages.

mais aussi soies extrême-orientales, brocards, damas, armes ornementales,... autant de produits de luxe de faible poids mais de « forte valeur ajoutée » qui viennent se déverser sur les marchés européens pour répondre à une demande de plus en plus pressante dans les classes les plus hautes de la société médiévale, tant laïques que cléricales. Les épices deviennent monnaie d'échange : les abbés de Psalmodi donnent à bail leurs pêcheries établies dans leurs étangs contre certaines quantités de poivre ou de gingembre.

Ayant suscité ce commerce, les croisades ne gênent en rien son essor même dans les moments les plus tragiques. Louis IX s'est embarqué avec ses troupes sur des navires génois qui étaient autorisés à se livrer à leur trafic dès que le service du roi leur en donnait liberté. Aussi, les marchands génois et vénitiens établissent le long des côtes orientales des fondouks, véritables quartiers commerçants chrétiens, dans les terres musulmanes qui les accueillent. La Méditerranée devient un véritable terrain d'échange de marchandises, de techniques, d'hommes, d'idées...



Les routes de la soie et des épices, à travers le continent indien et l'Océan Indien

Les navires du Moyen Âge

Sur cette mer de plus en plus fréquentée et qui devient un véritable enjeu politico-économique (plus que la politique de Louis IX, voir les menées de son frère, Charles d'Anjou qui, partant de Provence, s'empare de la Sicile et ambitionne d'étendre son pouvoir jusqu'à Constantinople ; après lui viendra la fortune des Aragonais, qui se rendront maîtres de la quasi-totalité des îles de la Méditerranée occidentale). La navigation est presque exclusivement entre les mains des Occidentaux.

Deux grands types de navires de mer, qui connaissent bien des déclinaisons, sillonnent cette mer. Les bateaux ronds, dont le vaisseau type est la nef, sont des navires ventrus et hauts de bords, dépourvus encore de quille. Les gouvernails latéraux disparaissent peu à peu au profit du gouvernail arrière axial. Ses trois mâts sont grésés de voiles latines caractéristiques par leur forme triangulaire. C'est sur ce type de navire que sont embarqués les pèlerins ou les croisés avec leurs chevaux (on parlera alors de *nefs huis-sières*, « à portes ») ou les pondéreux, marchandises lourdes et de faible valeur. Ces navires sont relativement lents en raison de leur taille et de leur poids, et sont le jouet des vents et des flots.

OBJECTIFS

- ◆ Aborder les notions de temps et d'espace
- ◆ Envisager le Moyen Âge sous l'angle d'une société en mouvement



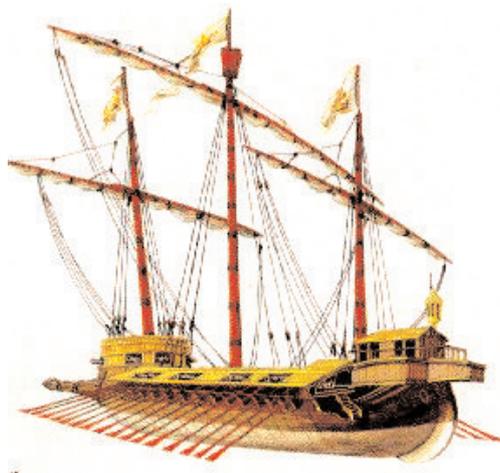
Une nef, navire rond



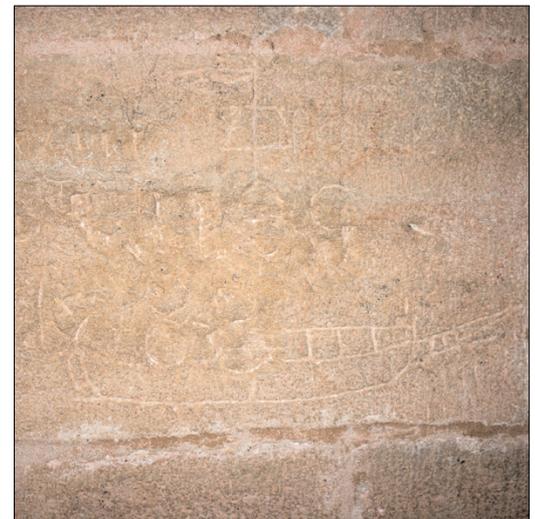
Graffiti de la tour de Constance représentant une nef

Ce sont ces deux critères qui différencient ces vaisseaux des navires longs, dont le navire type est la galée ou galère. Ces navires bas sur l'eau, de faible jauge, se déplacent à la fois à la voile latine et à la rame. Fins et rapides, ils peuvent plus facilement se jouer des éléments et ne connaissent pas les pannes de vent. Les rameurs ne sont ni des prisonniers ni des esclaves. A

Venise, c'est le service que doit accomplir un citoyen pour sa République, en échange de quoi il est libre d'emporter une cargaison personnelle, dans le coffre sur lequel il est assis lorsqu'il rame. Ces navires se consacrent exclusivement au trafic des marchandises à forte valeur ajoutée et faible poids comme les épices et les soieries.



Une galée, navire long



Graffiti de la tour de Constance représentant un navire long

Une marchandise privilégiée et mystérieuse : les épices

OBJECTIFS

- ◆ Découvrir un aspect de la vie quotidienne au Moyen Âge
- ◆ La consommation des épices comme fait de société

Les épices, comme les soieries, étaient connues et appréciées depuis l'Antiquité. Apicius, cuisinier de l'empereur Tibère, au début de notre ère, assaisonnait copieusement ses recettes de ces saveurs venues d'Orient et d'Extrême Orient. Le goût pour ces produits importés prit d'ailleurs une telle importance que l'empereur Dioclétien, en 301, dut en limiter la vente par son édit du maximum.

La disparition de l'Empire romain, puis l'essor de l'Islam firent disparaître en partie les épices des cuisines occidentales. Ce sont, nous l'avons dit, les croisades qui remirent ces produits de luxe à l'honneur en Occident.

Jusqu'au XIII^e siècle, l'origine de ces épices est entourée du plus fabuleux mystère. Pour Joinville, biographe et sénéchal de Louis IX et qui l'avait accompagné en Egypte, il était avéré que les épices – gingembre, rhubarbe, cannelle et aloès – étaient pêchées dans le Nil, avec des filets, après qu'elles soient tombées du Paradis... Seule la maniguette, une voisine de la cardamome, gardera longtemps son aura, puisque cette épice africaine s'appelle encore « graine de Paradis »...

Les Cynocéphales (« hommes à tête de chien » que Pline l'Ancien avait déjà mentionné à côté d'autres monstres peuplant les zones inconnues



Miniature représentant des Cynocéphales cueillant des épices

du monde) sont les indigènes des îles Adaman, dans l'Océan Indien, qui se livrent à la récolte et au commerce des épices. Pour les hommes du Moyen Âge, qui révèrent les textes de l'Antiquité, la cannelle est une épice trouvée dans le nid de divers oiseaux, dont le fabuleux phénix, cet animal qui renaît de ses cendres et que l'on devait distraire avec quelques morceaux de chair d'âne.

Mais il reviendra à Marco Polo, célèbre marchand de Venise, de dévoiler les origines d'une grande partie de ces plantes, graines et rhizomes. Dans son *Livre des merveilles*, écrit dans une prison génoise après seize années passées en Chine, il décrit la plupart des épices d'Orient. Mais si le mystère est éventé, le succès des épices est loin d'être passé.

Pour leur parfum ou leur couleur (la cuisine médiévale étant particulièrement colorée), les épices font désormais partie des ingrédients qui figurent dans la cuisine et sur la table des puissants. On a souvent pensé que ces produits étaient utilisés pour masquer le goût de viandes particulièrement fortes parce que mal conservées ou faisandées. Mais il faut penser que le palais des hommes du Moyen Âge se plaisait plus que le nôtre à ce mélange de saveur, parfois violent.

Les épices, telles que la cannelle, le gingembre ou le galanga, entraient également dans la composition de boissons, comme l'Hypocras, ou étaient utilisées pour adoucir et conserver le vin.

Mais on reconnaissait également des vertus bénéfiques, voire magiques à ces produits. La pharmacopée a largement puisée dans les plantes et épices pour soulager ou guérir. Le gingembre passait pour avoir des vertus digestives et calmait les maux d'estomac. Le clou de girofle apaisait les maux de dents. La coriandre passait pour favoriser le sommeil et la conception, tout en aidant à conserver les viandes. Une orange piquée de clous de girofle était censée protéger de la peste. La cardamome blanchissait les dents et rafraîchissait l'haleine...

Mais au-delà de ces vertus curatives, les épices passaient pour être dotées d'une puissance prodigieuse. Filtres et potions magiques puisent la plus grande partie de leurs forces dans le registre des épices dont les qualités sont proportionnelles à la rareté et à la valeur. Ainsi, le cumin passait pour rendre les amoureux fidèles et empêchait les poules de s'égarer. On connaît encore les mérites du gingembre. Associé à la

***Le Mesnagier de Paris,
1393 : un livre de recettes
médiévales***

La cuisine médiévale utilise les épices sans retenue. Voici l'exemple du civet de lièvre, suivant la recette de l'un des cuisiniers les plus connus de la fin du XIV^e siècle.

Civé de lievre.

Premierement fendez le lievre par la poictrine, et s'il est de fresche prise, comme d'un ou deux jours, ne le lavez point, maiz le mectez harler sur le greil - id est roidir sur le bon feu de charbon - ou en la broche. Puiz aiez des ongnons cuiz, et du sain en ung pot, et mectez vos ongnons avec le sain, et vostre lievre par morceaulx, et les friolez au feu, en hochant le pot tres souvent, ou le friolez au fer de la paille. Puiz harlez et brulez du pain, et trempez en l'eaue de la char avec vinaigre et vin. Et ayez avant broyé gingembre, graine, giroffle, poivre long, noiz muguettes et canelle, et soient broyez et destrempez de vertjus et vinaigre ou boullon de char.

Requeilliez puiz mectez d'une part. Puiz broyez vostre pain, deffaictes du boullon, et coulez le pain, et non les especes, par l'estamine ; et mectez le boullon, les ongnons, et sain, especes, et pain brulé tout [cuire] ensemble, et le lievre aussi ; et gardez que le civé soit brun, aguisé de vinaigre, atrempé de sel et d'especes.

Nota que vous congnoistrés l'aage d'un lievre aux trouz qui sont dessolz la queue ; car pour tant de pertruiz, tant d'ans.

cannelle, au girofle, au carvi noir, au sucre et au poivre il donnait le fameux filtre d'amour...

Les plus fameuses épices sont, sans conteste, le poivre et le gingembre, qui se substituèrent à l'occasion aux paiements en argent. Toutes ces épices étaient très chères en raison de leur origine lointaine ou de leur nature (il faut par exemple 15000 stigmates de *crocus sativus* pour réaliser 100 grammes de safran). Aussi, ne figuraient-elles que sur la table des plus riches membres de

la société qui n'hésitaient cependant pas à réutiliser dans les préparations médicinales des épices qui avaient déjà servi en cuisine.

N'oublions pas enfin, que c'est en cherchant de nouveaux itinéraires vers les centres de production des épices que sont l'Inde et la Chine, que Christophe Colomb découvrit les Indes Occidentales, les Amériques, en 1492 et que fut entreprise la première circumnavigation par Magellan en 1520-1521.



Miniature représentant un marchand de canelle



Le commerce était très lucratif pour les épiciers occidentaux. Portrait d'un marchand d'épice dans les Très riches heures du duc de Berry, Musée Condé, MS 84, fol. 1v.

Bibliographie



Embarquement de Louis IX pour la croisade

Concernant le monument d'Aigues-Mortes

- SOURNIA Bernard, NOUGARET Jean, *et alii*, *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Gard, Canton d'Aigues-Mortes*, 2 vol.; Paris 1973.
- PAGÉZY Jules, *Mémoires sur le port d'Aiguesmortes*, 2 vol., Paris 1879-1886.
- FLORENÇON Patrick, *Aigues-Mortes et la Méditerranée au Moyen Âge, Recherches sur le port et choix de documents*, Mémoire pour la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1996 (consultable sur le site).
- BELLET Michel-Edouard, FLORENÇON Patrick, *La cité d'Aigues-Mortes*, collection "Itinéraires du patrimoine", Paris 1999.

Concernant le commerce en général

- BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris 1949 [8^e édition, 1987].
- CARRÈRE Claude, "Le droit d'ancrage et le mouvement du port de Barcelone au milieu du XV^e siècle", *Estudios de historia moderna*, III, 1953, p. 67-156.
- LE GOFF Jacques, "Saint Louis et la Méditerranée", dans *La France et la Méditerranée, vingt-sept siècles d'interdépendance*, Leyde 1990, p. 98-120.
- CAHEN Claude, *Orient et Occident au temps des croisades*, Paris 1983.

Concernant le commerce à Aigues-Mortes

- GERMAIN A., *Histoire du commerce de Montpellier antérieurement à l'ouverture du port de Cette*, Montpellier 1861.
- BELGRANO L. T., "I Genovesi ad Aquamorte", *Giornale ligustico di archeologia, storia e letteratura*, 9, 1882, p. 326-341.
- CHOBOUT Henri, "Le commerce d'Aigues-Mortes au XIV^e siècle", *Ecole Antique de Nîmes*, VI^e session, 1925, p. 122-129.
- COMBES Jean, "Les donations à la réparation du port d'Aigues-Mortes", *Mélanges Louis Halphen*, Paris 1951, p. 122-135.

Concernant les navires au Moyen Âge

- VILLAIN GANDOSSO CHRISTIANE, *Le navire médiéval à travers les miniatures*, CNRS éditions, Paris, 1985.
- JEAN MERRIEN, *La vie des marins au Moyen Âge*, La Bibliothèque océane, Terre de Brume éditions, Rennes, 1994.

Tours et remparts d'Aigues-Mortes

Service des actions éducatives



Administrateur

Marie-Laure Fromont

Responsable du service éducatif

Patrick Florençon,
Chargé d'actions éducatives,

patrick.florencon@monuments-nationaux.fr

Service pédagogique

Angélique Rouressol-Lauro,
permanence le jeudi après-midi.

a.lauro@laposte.net

Document réalisé par :

Patrick Florençon

Centre des monuments nationaux

Tours et remparts d'Aigues-Mortes

Service des actions éducatives

Logis du Gouverneur

30220 Aigues-Mortes

tél. 04 66 53 61 55

fax 04 66 53 79 98

Les visites et les ateliers alternent découverte du site et activités.

Les médiations culturelles et pédagogiques sont animées par les Chargés d'Actions Culturelles et Educatives du Centre des monuments nationaux (conférenciers et animateurs du Patrimoine).

Les activités suivantes sont proposées :

- ◆ des parcours découvertes de 1 h 30 (les ports et le commerce d'Aigues-Mortes ; l'architecture militaire et la défense des villes ; la bastide royale)
- ◆ des ateliers d'une demi-journée (atelier héraldique ; navigation au moyen-âge ; jeu sur l'économie médiévale et la guerre).
- ◆ des ateliers d'une journée